

## PROCEDURE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT / 2021-2022

Les demandes d'admission à l'internat se feront par la remise d'un dossier du 21 au 30 juin 2021, suivant la procédure ci-après indiquée :

TYPE DE CANDIDATURE	MODALITES D'INSCRIPTION	PARTICULARITÉS	PIECES À FOURNIR
<b>DEMANDE ACCORDÉE PAR PARCOURSUP</b>	En cas de réponse positive de Parcoursup, l'admission à l'internat est assurée, sous réserves des pièces obligatoires à fournir.	Dossier complet à remettre. <i>Voir liste des pièces ci-contre.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 lettre de motivation adressée au Chef d'Établissement –coordonnées téléphoniques et adresse mail obligatoires tant pour les parents que pour l'élève /étudiant).</li> <li>○ 1 lettre d'engagement d'un correspondant acceptant de se substituer aux parents en cas d'urgence. Ce dernier doit être domicilié dans une ville limitrophe des Abymes. Il ne doit être ni le père ni la mère ni le responsable légal.</li> <li>○ 1 photocopie de la pièce d'identité du correspondant.</li> <li>○ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (des parents).</li> <li>○ 1 certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (pas de maladie chronique ni contagieuse) datant de moins de 3 mois.</li> <li>○ 1 attestation d'assurance / responsabilité civile scolaire et extra- scolaire.</li> <li>○ 1 photo d'identité récente.</li> <li>○ 1 fiche de renseignements dûment remplie –à télécharger sur <b>démarches simplifiées ou à récupérer et à renseigner sur place-</b>.</li> <li>○ 1 fiche d'urgence dûment remplie – à télécharger sur <b>démarches simplifiées ou à récupérer et à renseigner sur place-</b>.</li> </ul>
<b>1<sup>ÈRE</sup> DEMANDE D'INSCRIPTION HORS PARCOURSUP</b>	La demande sera examinée lors d'une commission et la réponse sera communiquée aux familles ou à l'élève/ étudiant majeur, par mail ou par téléphone, le 10 juillet au plus tard. NB : Penser à indiquer clairement vos coordonnées (parents + élève / étudiant).	Dossier complet à remettre. <i>Voir liste des pièces ci-contre.</i> NB : La lettre de motivation devra être rédigée avec sérieux.	
<b>DEMANDE DE RENOUVELLEMENT</b>	Le renouvellement n'est pas systématique. Chaque dossier fera l'objet d'une étude spécifique en commission d'admission selon différents critères (comportement, travail, assiduité, pendant l'année finissante...) la réponse sera communiquée aux familles ou à l'élève/étudiant majeur, par mail ou par téléphone, le 10 juillet au plus tard. NB : Penser à indiquer clairement vos coordonnées (parents + élève / étudiant).	Dossier complet à remettre. <i>Voir liste des pièces ci-contre.</i> Une attention particulière sera accordée à la lettre de motivation.	

Les dossiers sont à remettre au secrétariat général (bureau de Mme VINCENT) – 1<sup>er</sup> étage du bâtiment 4 (1<sup>ère</sup> porte droite)-

J. DARTRON

